MEETING SOCIALISTE à l'Hippodrome

LES CITOYENS SÉBASTIEN FAURE ET MARCK PROTESTENT CONTRE LA LOI DE TROIS ANS

Le Parti socialiste avait organisé hier, à l'Hippodrome, un meeting pour protester contre la loi de trois ans. Les manifestants avaient fait appel aux citoyens Sébastien Faure, l'ardent révolutionnaire, et Marck, représentant la Confédération Générale du Travail.

Les socialistes venus de Roubaix et de Tourcoing se rallièrent dès deux heures à leurs camarades de Lille, et tous arrivèrent groupe par groupe, à l'Hippodrome, poussant sur leur chemin, des cris hostiles à la loi de trois ans ; mais aucun incident sérieux ne se produisit.

⁂

Il est trois heures et demie lorsque le citoyen Saint-Venant, ayant comme assesseurs les « camarades » Bour et Bondues, prend place sur l'estrade devant un millier de personnes. Dans la salle l'élément anarchiste domine. Les ouvriers sont en petit nombre. Quelques femmes en cheveux entonnent en chœur, avec les manifestants, des chants révolutionnaires et poussent des cris : « A bas le guerre, à bas les trois ans ».

Le citoyen Saint-Venant rétablit le calme et donne le parole au camarade Marck, délégué par la Confédération Générale du Travail.

CE QUE DIT LE CITOYEN MARCK

Le citoyen Marck expose tout d'abord les motifs qui poussent son parti à manifester contre la loi de trois ans. « Cette loi, dit-il, qui n'existe à l'heure actuelle qu'à l'état de projet, tend uniquement à nous armer, à créer des effectifs pouvant lutter contre le nombre allemand; mais nos « camarades d'Outre-Rhin » n'ont, comme nous, du plus ardents désirs que de maintenir la paix et préféreraient même une révolution à la guerre. »

Puis l'orateur parle de la guerre du Maroc et cite les sommes considérables qui ont été englouties dans cette « entreprise » qui n'a procuré que des déboires au peuple français, déjà écrasé d'impôts. « Voilà, dit-il, où nous nous sommes laissés entraîner. Et le gouvernement actuel voudrait nous lancer aujourd'hui dans une guerre bien plus effroyable encore, et nous pousser, nous obliger à lutter contre les Allemands qui sont nos frères. Les frontières n'existent pas et nous devons nous entr'aider, nous secourir sans tenir compte de la limite des territoires. »

Puis passant à un autre ordre d'idée, le citoyen Marck parle des retraites militaires qui n'ont d'autre effet que celui de donner au public le spectacle d'un spectacle lamentable et grotesque. Enfin, après avoir démontré que quels que soient les moyens employés par le gouvernement, nous essayerions vainement de lutter contre le nombre allemand, l'orateur déclare que le Confédération du Travail ne cessera de protester contre la loi de trois ans, et invite les masses prolétariennes à se joindre à elle.

LE CITOYEN SÉBASTIEN FAURE A LA PAROLE

Au camarade Marck succède le citoyen Sébastien Faure.

Il se demande quel sera le rôle de la France au milieu du grand bouleversement européen qui va fatalement se produire. Il ne doute pas qu'elle ne garde son prestige, et cela sans que nous ayons besoin de nous soumettre aux obligations qu'on veut nous imposer.

Pour discuter et combattre le projet de la loi de 3 ans, l'orateur se place sur le terrain des revendications internationales et fait allusion au discours pacifique du chancelier allemand qui a hautement proclamé que l'Allemagne ne nourrissait aucune hostilité contre la France.

« D'ailleurs, ajoute-t-il, la mise à exécution des mesures qu'on veut prendre n'augmenterait pas d'un soldat la nombre ces combattants ; bien plus, elle en amoindrirait la quantité. D'après un recensement il a été établi que pendant ces dernières années plusieurs milliers de déserteurs avaient franchi la frontière. Que sera-ce alors lorsque la loi de trois ans sera votée ? Et d'ailleurs a-t-on besoin de cette loi pour renforcer les troupes de couverture ? Sans recourir à elle on peut trouver les 60.000 hommes nécessaires.

Pour atteindre ce résultat l'orateur préconise les moyens suivants :

Dégarnir des soldats qui les occupent, les garnisons du centre, malgré l'opposition des capitalistes, qui ont besoin de la force armée pour sauvegarder leurs intérêts et qui dirigent les troupes bien plus contre les ennemis de l'intérieur que contre ceux de l'extérieur.

2° Evacuer le Maroc et prendre les 80.000 hommes que la maladie et les surprises des rebelles disséminent tous les jours.

3° Pousser aux engagements et aux rengagements en augmentant les primes.

4° Vider les bureaux et les ateliers militaires, laissant aux civils le soin d'accomplir les besognes de scribes et d'ouvriers.

5° Vider les cuisines et les antichambres des officiers de tous les soldats qu'on y rencontre.

« Mais, déclare l'orateur, ce à quoi tend le gouvernement en voulant faire voter la loi de trois ans, n'est pas tant la défense nationale que la défense sociale.

Dès son jeune âge l'enfant apprend à obéir à ses parents ; puis, à l'école, il est obligé de se soumettre à une discipline plus rigoureuse. Enfin, à la caserne, le jeunot homme doit se plier aux rigueurs du service. Ayant eu toute sa vie l'habitude d'obéir, l'homme, au sortir du régiment, sera incapable de penser, de juger, de prendre la moindre initiative. Il ne saura qu'obéir et se soumettre passivement aux obligations que lui imposera le gouvernement. »

Enfin le citoyen Sébastien Faure termine en déclarant qu'une agitation urgente est nécessaire, et invite ses auditeurs à se rallier à la Confédération Générale du Travail.

L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est ensuite voté :

Les citoyennes et les citoyens, réunis à l'Hippodrome, après avoir entendu les citoyens Marck et Sébastien Faure, protestent contre le projet tendant à la loi de trois ans et s'engagent à faire la propagande nécessaire.

La sortie de l'Hippodrome s'est effectuée à sept heures moins au quart, sans de graves incidents, grâce à au important service d'ordre dirigé par trois commissaires.

Place de la République plusieurs groupes se formèrent et entonnèrent des chansons révolutionnaires. Mais les agents les refoulèrent vers le boulevard de la Liberté et les manifestants se dispersèrent en criant : « A bas le guerre ! A bas les trois ans ! »

Sept arrestations furent opérées.

Les Maux d'Estomac

sont guéris par le traitement de la Grande Chartreuse. 0 fr. 60 la boîte, 0 fr. 75, chez Mlles Assoignion, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Toutes les plantes qui guérissent, produits de régimes, eaux minérales. Téléphone 26.35. 3120

La crise de la monnaie de billon

La Chambre de Commerce de Lille vient d'adresser à M. le ministre des Finances la lettre suivante :

« Dans notre séance de samedi plusieurs membres ont été l'écho de plaintes sombres ses provoquées par l'insuffisance de la monnaie divisionnaire de billon actuellement en circulation.

« Cette insuffisance est telle qu'elle rend les transactions des plus difficiles, et, dans certaine cas, presqu'impossibles. Elle affecte particulièrement le commerce de détail pour ses opérations journalières, mais l'industrie également en éprouve une grande gêne pour le règlement des salaires. Ce qui indique bien l'intensité de la crise, c'est le mesure prise par la Compagnie du Chemin de fer du Nord obligeant les voyageurs à fournir l'appoint de leurs billets, des trains ont été de ce fait mis en retard. Enfin la méfiance est général.

L'opinion publique l'attribue à l'accaparement par les appareils automatiques que l'on rencontre maintenant dans tous les débits de boissons, et dont le chiffre atteint 7.000 pour l'arrondissement de Lille. Quelle qu'en soit le cause, la pénurie de sous existe et va s'accentuant tous les jours, des mesures sont donc à prendre. La Chambre en a réfléchi à la Trésorerie générale ; M. le trésorier-payeur a bien voulu nous dire que semblable fait s'était produit à Toulon, alors qu'il y était en fonctions, et qu'il a suffi d'une demande de la Chambre de Commerce au ministère des Finances pour obtenir satisfaction par l'envoi à la caisse de la Trésorerie d'une certaine quantité de sous.

S'appuyant sur ce précédent, la Chambre de Commerce de Lille, Monsieur le ministre, prend le confiance de vous soumettre les doléances de ses commettants et vient faire un pressant appel à votre sollicitude ; elle compte que vous voudrez bien faire à M. le trésorier-payeur général une expédition importante de monnaie de billon et ce dans le délai le plus rapproché.

Permettez-nous d'y ajouter un vœu pour qu'enfin aboutisse l'émission de la monnaie de nickel depuis si longtemps attendue et désirée par le public ».

Cette lettre a été communiquée à M. le ministre du Commerce en lui demandant son bienveillant appui.

Le SUCRE BEGHIN

SE RECONNAIT à sa BLANCHEUR, à sa FONTE REGULIERE

RENVERSÉ PAR UN CYCLISTE

Hier matin, vers onze heures et demie, un pensionnaire de l'hospice général, Léon Delespierre, 67 ans, a été renversé, à l'angle des rues Nationale et de l'Hôpital-Militaire, par un cycliste, M. Paul Leroux, jardinier au service de M. Leah.

Le vieillard qui ne reçut que quelques contusions sans gravité aux jambes et aux mains put réintégrer l'hospice général après avoir reçu quelques soins.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie rapidement éteint s'est déclaré hier, vers quatre heures et demie, de l'après-midi, chez M. Montigny, rue de la Barre, 58.

Les dégâts sont insignifiants.

LES BOY-SCOUTS

La groupement des Boy-Scouts lillois avait organisé hier, à l'occasion de la remise du drapeau, une agréable fête dont nous publierons demain le compte rendu.

ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE LILLE

Cours gratuits

Lundi 26 mai : Les Assurances. (Prof. M. Delanoé).

Mercredi 28 mai : Problèmes Commerciaux. (Prof. : M. Devaux). (Le contrat de transport, suite).

SOCIÉTÉS & SYNDICATS

Société de Gymnastique « La Concorde »

Les jeunes gens désirant faire partie de la Société peuvent se faire inscrire au siège, 264, rue Léon-Gambetta, les mercredis et vendredis, à 8 heures trois quarts du soir.

ROUBAIX

APRÈS LE CARILLON, L'HALLALI

Dimanche, vers trois heures du matin, après de copieuses libations au cabaret-laiterie du parc Barbieux, de joyeux compagnons dasrendaient le boulevard de Paris en jouant du cor de chasse.

Un serf ne se courant pas à pareille heure des agents s'étancèrent sur les musiciens nocturnes et conséquèrent les instruments.

Après le carillon de minuit, voici l'hallali de 3 heures du matin.

On est d'humeur joyeuse, à Roubaix.

LES COMPAGNONS DE MINUIT

L'avant-dernière nuit, passant par une fenêtre mal fermée, un inconnu s'est introduit chez M. Cyrille Demeyère, 50 ans, rue Perrot, 22 et s'est emparé d'un portemonnaie renfermant une somme de six francs.

Des agents de ronde attirés par les cris du volé, firent dans tout le quartier des recherches infructueuses.

JAMBES BRISÉES

M. Lucien Clucys, demeurant au boulevard de Metz, s'est fracturé les deux jambes en tombant dans l'atelier où il travaille, chez MM. Bourgots frères, rue des Couteaux, à Wattrelos.

Le malheureux a été admis à la Fraternité.

ALIENATION D'IMMEUBLE

Du 26 courant au 2 juin, une enquête sera ouverte sur le projet d'aliéner au profit de la congrégation des Filles de la Sagesse, sur la mise à prix de 36.000 francs, un immeuble lui appartenant situé à Roubaix, rue de la Redoute, 52.

Un commissaire enquêteur se tiendra à la mairie le 3 juin, de 2 à 3 heures, pour recevoir les observations.

CLASSEMENT DE RUE

Du 26 courant au 9 juin, une enquête sera ouverte à la mairie de Roubaix sur le projet de classement de la rue latérale au sud-ouest de la place du Progrès.

Les 10, 11 et 12 juin, de deux heures à trois heures, un enquêteur désigné à cet effet par M. le préfet, recevra à la mairie les observations qui pourraient être faites sur le dit projet.

TOURCOING

APRÈS LA LETTRE DE M. DRON

On se parlait hier à Tourcoing que de la lettre de M. Dron, député-maire au « Journal de Roubaix » et publiée par « L'Avenir ». Tous les Tourquennois qui ne sont pas des aveugles volontaires reconnaissent combien sont injustifiées les attaques odieuses et les critiques continuelles auxquelles est en butte de la part des deux adversaires qui se donnent la main pour le salir, l'honorable député de Tourcoing.

M. Dron aurait pu depuis longtemps imposer silence aux petits roquets qui cherchent à le mordre, il ne l'a pas fait. Il y a des adversaires qu'il faut savoir mépriser. Le dédain est la seule arme dont doit se servir un homme qui accomplit son devoir en conscience lorsqu'il se trouve en présence d'ennemis qui ne reculent pas devant le mensonge et la calomnie, il a fallu l'incontinence incurable du jeune rédacteur du « Journal de Roubaix » pour faire sortir M. Dron de sa réserve. Nous ne saurions trop remercier M. F. D. d'avoir fourni à notre député l'occasion de mettre les points sur les i.

Quant aux commentaires dont M. F. D. fait suivre la lettre de M. Dron, nous ne les relèverons pas aujourd'hui.

Nous nous contenterons de trouver mauvaise la raison que donne M. F. D., pour expliquer l'insertion de la circulaire émanant du bureau du syndicat des cabaretiers, circulaire réprouvée par beaucoup de membres du syndicat.

« C'est à titre d'information qu'il l'a insérée », claime M. F. D.

Evidemment, M. F. D. fait de l'information quand il s'agit de combattre un adversaire qui le gêne. Il n'en fait pas quand il s'agit de dévoiler les dessous du monde clérical. Il aimait de dévoiler les dessous du monde clérical.

GAR CONTRE CAMION. — UN HOMME BLESSÉ

Le car M. n° 215, venant hier à 4 heures du soir de la Grande-Place de Roubaix et arrivant à l'intersection des rues Winko-Chocquel, et de Gaulnes, un camion chargé de bouillons débouchait de la rue Winko-Chocquel. La collision, le Dunkerque-Roubaix arrêta sa voiture. C'était trop tard. Un choc violent se produisit. Le cariage fut brisé, le conducteur, M. Lanfaré Louis, 49 ans, domicilié de Deemaeckère, marchand de cochons à Croix, rue Kléber, auquel d'ailleurs appartient le camion, fut projeté sur le sol, un cheval blessé, le timon du véhicule brisé, et dix pauvres cochons terriblement endommagés.

Relevé, M. Lambré fut transporté chez M. le docteur Desbuchy qui constata la fracture de la clavicule gauche et une blessure au front. M. Lambré a été transporté à l'hôpital par une voiture de place.

Le car a eu le devant défoncé et deux glaces brisées.

AUTOUR DE LILLE

ANNŒULLIN

La manifestation républicaine d'hier. — La réunion organisée par la Ligue Républicaine radicale et radicale-socialiste du canton de Seclin, a eu lieu hier à Annœullin. Elle a obtenu un éclatant succès.

Notre ami Georges Potié, député du Nord, et notre collaborateur Paul-T. Pelleau, ont prononcé, devant un auditoire composé de six cents personnes environ, d'importants discours. Nous publierons demain le compte rendu de cette manifestation.

ARMENTIÈRES

Conseil municipal. — Une réunion ordinaire du Conseil municipal aura lieu dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, mercredi procbain, 28 mai 1913, à huit heures du soir.

TOUFFLERS

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif du maire donnant un excédent de recettes de 840 fr. 27, formant le budget additionnel. Autorisation est enaulte donnée à l'administration, de plaider contre un habitant de la commune au sujet d'une prise d'accès sur une route nouvelle.

BAISIEUX

La cultare du lin doit être déclarée au plus tôt à la mairie.

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif du maire donnant un excédent de recettes de 2.148 fr. 44, qui va au budget additionnel. Instruit de la suppression d'un sentier, il provoquera une pétition et lui donnera un avis favorable. Les prestations sont supprimées et remplacées pour 1914 par la taxe vicinale. Le chemin Poncelet sera pavé. La question de l'éclairage à l'électricité est mise à l'étude. On donne un avis favorable à l'augmentation du contingent de tabac pour les deux débits de la commune et un avis favorable est donné à une demande d'assistance pour soutien de famille.

SECLIN

Plusieurs arrestations. — Nous avons annoncé les vols de tiges de cuivre commis le long de « La Naviette », sur le territoire de Seclin, l'un commis dans la nuit du 19 au 20 mai, et l'autre dans la nuit du 21 au 22 mai.

Pour plus de 500 fr. de fils de cuivre avaient été ainsi dérobés et une enquête fut faite.

M. Mordacq Victor, garde champêtre à Seclin, se mit en recherches et avec habileté découvrit plusieurs indices qui l'amenèrent peu à peu à découvrir les auteurs.

Il prévint la gendarmerie et le brigada mobile, et samedi, vers 3 heures de l'après-midi, les recherches définitives commencèrent et les arrestations furent opérées.

Furent mis en état d'arrestation successivement les nommés Duriez Henri fils, Gauthier Joseph, Godon Charles, Louis Hornain, Guillaume Meccon et Pierre Menu.

Le recéleur de la bande est Pierre Menu, marchand de chiffons, demeurant route de Lille, au lieu dit La Barrette, à Seclin. Au commencement de la perquisition on ne trouva dans la maison aucun objet compromettant, mais M. Mordacq, qui avait la certitude que les objets se trouvaient chez Menu, recommença avec les agents de la brigade mobile les recherches et dans la magasin où toue les chiffons sont déposés, il remarqua un fléchissement du plancher. On débarrassa ce dernier de tout ce qui se trouvait dessus et on découvrit une cachette où étaient cachés tous les fils de cuivre divisés en 6 rouleaux.

Dès que tous les individus eurent été conduits à la gendarmerie, les interrogatoires commencèrent. Ils continuèrent jusque onze heures du soir. L'un avoua, l'autre nia, un autre ne savait ce que l'on voulait dire, etc. Tous finirent par se renvoyer les responsabilités. Ils furent donc maintenus en état d'arrestation et conduits à la prison de Lille dimanche matin.

On a également découvert les auteurs du vols de tubiers de cuivre d'une valeur de 400 fr., commis chez M. Collette, distillateur, à Seclin, rue d'Arras, dans la nuit du 14 au 15 mai. Ce sont Duriez Henri et Joseph Gauthier.

On espère, à Seclin, que tous les autres vols commis depuis un certain temps seront à leur tour découverts.

Incendie. — Nous avons annoncé le violent incendie qui éclata dans la nuit du 22 au 23 mai, vers 2 heures du quart du matin, dans le vaste magasin d'épicerie de M. Bégard Debrabant-Deffrennes, situé rue Philippe-de-Girard.

Les dégâts s'élèvent : pour les marchandises, à 30.000 fr., et pour le bâtiment à 18.000 fr.

Il y a assurance.

LYS-LEZ-LANNOY

Le Conseil municipal vote la R. P. scolaire et son maire déclare : « Nous avons à Lys de bonnes écoles laïques ! » — Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif de 1912 se soldant par un boni de 4.024,41 allant au budget additionnel et a voté, sur la proposition de M. Roger, un crédit de 500 francs à titre d'indication et pour l'application de la R. P. scolaire. Deux voix, dont celle du notre ami M. Liénard, qui proteste vivement, se prononcèrent contre cette proposition. M. Liénard étant seul de la minorité, nous en déduisons que la majorité se désagrège. L'impression que fit ce vote non unanime ne fit que s'accentuer lorsque M. Boutemy, maire, déclara que Lys avait de bonnes écoles laïques ! Alors ! Quoi ? La parole est à M. le préfet ! Le Conseil vote ensuite : 50 francs pour la fête cycliste, 25 fr. pour chacune des trois sociétés d'anciens militaires et 50 francs pour la mutuelle du 43e de ligne. Une demande du Conseil de Prud'hommes est ajournée. La population sera consultée au sujet de la question des eaux potables.

NORD

DOUAI

Pauvre diable. — Le tisserand Henri Wickaert, 28 ans, venant de Roubaix, est tombé malade en descendant du train. On l'a transporté à l'Hôtel-Dieu.

Une chute. — Le cheval attelé à la voiture de M. Quiquempoix, marchand de fromages à Lallaing, s'est abattu place d'Armes. Dégâts matériels.

Rencontre de voitures. — Samedi soir, l'auto de M. Debergh, banquier à Douai, et la voiture de M. Duflos-Dupuich, négociant à Vitry-en-Artois, sont entrées en collision boulevard Delebecque. Dégâts matériels.

Collision. — Deux cyclistes, M. Béhague Désiré, demeurant ruelle d'Anchin, et un ouvrier de la maison Bénédet, se sont télescopés dans la cour de la petite vitesse de la gare de Douai.

Le vélo de M. Béhague a été fort abîmé.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à 8 heures et demie, en la salle basse de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Charles Bertin, maire, assisté de MM. Hanotin et Godin, adjoints.

MM. D'Hooghe, Desmarets, Collier et Jésupret s'étaient excusés.

La session légale ayant été ouverte, M. Belle fut réélu secrétaire.

M. le maire lut diverses lettres de remerciements qu'il avait reçues à la suite du vote, par la Conseil, des subventions pour différentes fêtes.

Le Conseil a autorisé la vente de terrains de démantèlement au chemin du faubourg d'Esquerchin ; le remboursement de 23.370,82 de droits d'octroi aux Forges de Douai ; 6.779 fr. 36 aux établissements Brégueet ; la mise en viabilité des rues de Flandre, de la Cité prolongée, de la rue créée entre celles de Lambres et de Férin, ainsi que l'aménagement d'un chemin donnant accès au nouveau dépôt d'immondices, étant entendu que tous les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux seront incorporés dans le budget supplémentaire de 1913.

Examinant le compte des fêtes publiques, le Conseil a voté un crédit supplémentaire de 5.500 francs pour ces fêtes et un autre crédit supplémentaire de 900 francs pour l'organisation de la traversée de Douai à la nage, qui avait été écartée cette année par la commission des fêtes publiques, mais qui est rétablie sur la proposition de M. Henno et aura lieu le 14 juillet.

L'assemblée a ensuite alloué un subside de 200 francs à la Société des Aviculteurs du Nord, une subvention de 1000 francs à la Compagnie des sapeurs-pompiers pour couvrir ses frais de sorties ou de participation à des concours, donné avis favorable à une vente de terres des hospices sises à Oisy-court et repoussé une demande de réduction du loyer de l'école de natation.

Etablissant le compte des acquisitions de terrains faites en vue de la construction de nouvelles casernes, elle l'a arrêté à 164.647,76 et a voté un crédit de 14.647 fr. 76 pour parfaire celui de 150.000 francs antérieurement voté.

Le Conseil sous la présidence de M. Hayez-Geland, doyen d'âge, remplaçant M. le maire qui s'est retiré, examine et approuve le compte administratif de 1912, puis, sur la proposition de M. Dubron, il a voté des félicitations à M. le maire pour son excellente gestion, et au rapporteur M. Lavoix.

Ayant repris le présidence de l'assemblée, M. le maire remercie ses collègues des félicitations qu'ils lui ont adressées et leur soumet le compte de gestion du receveur municipal qui est approuvé.

Le budget vicinal pour 1914 s'élevant à 22.907 fr. 07 est approuvé ; un crédit de 27.516 fr. 72 est voté pour restauration de la salle des fêtes puis on passe à l'examen du budget supplémentaire de 1913. Les recettes en sont fixées à 1.938.446 fr. 55 et les dépenses à 1.899.779 fr. 49, laissant un excédent de 38.666 fr. 86.

Le Conseil a, avant de lever la séance, voté une protestation contre le captation des eaux de la source du Trou Bleu à Flers-en-Escrebieux par la Société des Eaux du Nord, qui n'a pas été soumise à l'enquête d'utilité publique prescrite par l'arrêté du ministère de l'Agriculture du 13 décembre 1912.

Il a renvoyé à une séance prochaine l'examen d'une proposition de M. Chaumont, tendant à ce que ses réunions aient lieu à 5 heures du soir.

Sur une demande de M. Goniaux relative au chemin des Planes-Coutons, M. le maire a fait connaître que maintenant ce chemin pouvait être classé mais qu'il n'y existait pas d'écoulement des eaux et qu'en ce cas il faudrait construire un égout qui coûterait au moins 10.000 francs.

Le séance prit fin à onze heures un quart.

Enquête. — Une enquête est ouverte au sujet d'un projet de vente par les Hospices, aux mines d'Aniche d'une pièce de terre, sise voie des Carmes, à Waziers.

Le dossier sera déposé du 26 mai au 2 juin, à la mairie de Douai, où, le 3 juin, de 11 heures à midi, M. Legrand, sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, commissaire enquêteur, recevra les observations que pourra susciter le dit projet.

Une visite des canaux. — Samedi matin, MM. Schœnderfer inspecteur général des ponts et chaussées, et M. Mandé, ingénieur en chef de la navigation, sont arrivés à Douai, par la train de 7 h. 05 et ont été reçus à la gare par MM. Cambourmac, ingénieur des ponts et chaussées à Douai, et Demay, conducteur allaché au service de la navigation.

Ces Messieurs se sont immédiatement rendus à l'écluse jumelle de Dorignies où les attendait le yacht « le Bertin », du service des ponts et chaussées, sur lequel ils ont

L'épreuve de l'escalier

Toute personne qui, au moment les escaliers, a la respiration haletante et est obligée de s'arrêter par suite de points de côté, est une personne anémique, pauvre de sang. Il est temps, pour elle, de faire ses cures de quelques jours avec les Pilules Pink et cet état de pauvreté de sang disparaîtra.

Si la maladie néglige de rendre son sang riche et pur, la maladie empirant, elle souffrira, sera incapable de s'occuper de son travail, de ses affaires et elle sera toujours, en plus du compte, obligée d'en venir à ceci : rendre riche son sang trop pauvre. Plus elle aura attendu, plus le traitement sera long et le rétablissement tardif.

Les anémiques ne doivent donc pas hésiter, d'autant plus que le traitement des Pilules Pink est peu coûteux et qu'il n'est pas compliqué. Quelques Pilules Pink à prendre après chaque repas, et au bout de quelques jours vous obtiendrez les mêmes bons résultats que ceux qui nous sont signalés par cette jeune malade Mlle Florentine Damon, demeurant chez M. Coyal, 66, boulevard des Brotteaux, à Lyon (Rhône), qui écrit :

« Je suis réellement satisfaite d'avoir pris les Pilules Pink qui m'ont complètement guérie de mon anémie. Depuis deux ans je traînais cette maladie sans pouvoir en être seulement soulagée. J'étais toujours pâle et faible et je me plaignais constamment de maux d'estomac et de maux de reins. Je ne pouvais plus m'occuper de mes travaux, je n'en avais pas la force et je ne savais que devenir. Les Pilules Pink m'ont très vite rendu une parfaite santé. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte : 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco. 3158

Les Deux Cousines

par M. Georges de BOISFORET

Dans la rue, envahie par la foule, régnait une effervescence extraordinaire. Des groupes nombreux s'étaient formés. Les gens parlaient à voix haute, avec de grands gestes. Des camelots affolés, vendaient en courant des journaux du soir qu'on s'arrachait littéralement.

Que se passait-il ?

Jamais il n'avait vu chose pareille.

Quel drame se jouait donc ? Quel cataclysme soudainement s'était abattu sur le monde ?

Pourquoi, autour de lui, ces visages d'hommes — pâles pour la plupart — ces yeux étincelants... pourquoi cette foule ainsi secouée, ainsi électrisée, semblait-il, par une nouvelle éclatant sur elle comme un coup de tonnerre ?

Il arrêta au passage un camelot, acheta un journal.

Et à peine y eût porté son regard — en dépit de l'emploi qu'il pût avoir sur lui-même — il ressentit dans la poitrine un choc brutal.

En gros caractères, il venait de lire :

Bataille des Dardanelles. — Trois escadres alliées coulées. — Un combat naval devant Port-Arthur.

Il alla tout bonnement, sans sommeilleiras, cette loudroyante dépêche adressée par l'amiral Alexeïef à Nicolas II :

« 9 février.

« J'annonce respectueusement à Votre Majesté que, vers minuit, dans la nuit du 8 au 9, des torpilleurs japonais ont essayé tout à coup avec des mines de faire sauter les navires de l'escadre qui se trouvaient dans la rade extérieure de la place fortifiée de Port-Arthur.

« Les croiseurs « Rotvisan » et « Cesarewitch » et le croiseur de 1re classe « Pallada » ont subi des dégâts dont on cherche en ce moment à établir l'importance.

« J'envoie immédiatement de plus amples détails à Votre Majesté. »

La guerre russo-japonaise commençait.

II

Après qu'il eût été — de la façon que l'on sait — congédié des mines de Kerloff c'était à Bédyr — en effet — que Frédéric Mauroy s'était installé.

Pourquoi là plutôt qu'ailleurs ?

Pourquoi — question — n'était-il pas rentré en France ?

En France, où il eût trouvé Simone, où il eût retrouvé Marcel, le blond chérubin que — le cœur gonflé d'ivresse — il avait tenu dans ses bras quelques heures à peine, et duquel — tout de suite — il lui avait fallu se séparer de même qu'il s'était séparé de la pauvre chère aimée qui, sanglotante, l'étreignait follement, désespérément, comme si — pour eux — cette étreinte devait être la dernière.

Il l'avait consolée, réconfortée, du mieux qu'il avait su.

Il lui avait dit :

— Dans deux ans, j'aurai la somme nécessaire pour me libérer entièrement envers Pierre Sarlibos...

Alors, ma Simone, aucun obstacle ne se dressera plus entre nous...

« Je pourrai t'épouser, donner à notre enfant le nom auquel il a droit et — aussi vrai que je serai le plus heureux des hommes — tu seras à jamais de toutes les femmes, le plus passionnément adorée...

Oui, il lui avait dit cela.

Il avait réussi à faire passer en elle l'espoir, la conviction que lui-même il possédait, l'espoir, la conviction d'une réunion prochaine, d'un bonheur que plus rien désormais ne menacerait.

Hélas ! Il ne savait pas !

Non, il ne savait pas ce qui l'attendait à son retour en Russie. Le scandale épouvantable provoqué auteur du nom de son père, l'article de journal envoyé de Paris, méchamment, naïvement, au directeur des mines de Kerloff, excellent homme au fond peut-être, mais imbus de préjugés détestables...

Qui donc avait commis cette lâcheté ?

Il ne devinait point.

Il ne se connaissait pas d'ennemis.

Il n'avait jamais fait de mal à personne...

Pourquoi lui en faisait-on ?

Sa place perdue, ses espérances brisées, il avait vécu des heures de détresse morale profonde, des heures d'exprimable découragement.

Quel parti devait-il prendre ?

Retourner à Paris ?

Avouer à Simone qu'il l'avait leurrée de vaines promesses et que, en parlant de mariage de bonheur prochain, il avait menti, en somme contracté un engagement qu'il ne pourrait tenir.

Car, maintenant, non seulement il n'avait plus le moyen de rendre au banquier les soixante mille francs qui lui étaient encore dus, mais il n'avait même plus le moyen de subvenir à l'existence d'une femme, d'un enfant, pour qui il avait bâti tant de beaux projets, échaudé tant de rêves !

Et puis, à Paris, où — dans toutes les carrières — il y a encombrement, trouverait-il un emploi ?

Et s'il en trouvait un, combien de jours, combien de mois sans doute s'écouleraient avant qu'il n'atteignît ce résultat ?

Non, il était en Russie, il resterait en Russie.

En sa qualité d'ingénieur français, là au moins, on l'occuperait certainement.

D'ailleurs en attendant, il accepterait de faire n'importe quoi.

Il n'était pas possible que le destin continuât de l'accabler ainsi.

Ce serait par trop injuste !

Une révolte sourde grondait en son âme contre le fatalité qui semblait peser sur lui inexorablement.

Qui donc avait commis cette lâcheté ?

Il ne devinait point.

Il ne se connaissait pas d'ennemis.

Il n'avait jamais fait de mal à personne...

Pourquoi lui en faisait-on ?

Sa place perdue, ses espérances brisées, il avait vécu des heures de détresse morale profonde, des heures d'exprimable découragement.

Quel parti devait-il prendre ?

Retourner à Paris ?

Avouer à Simone qu'il l'avait leurrée de vaines promesses et que, en parlant de mariage de bonheur prochain, il avait menti, en somme contracté un engagement qu'il ne pourrait tenir.

Car, maintenant, non seulement il n'avait plus le moyen de rendre au banquier les soixante mille francs qui lui étaient encore dus, mais il n'avait même plus le moyen de subvenir à l'existence d'une femme, d'un enfant, pour qui il avait bâti tant de beaux projets, échaudé tant de rêves !

Et puis, à Paris, où — dans toutes les carrières — il y a encombrement, trouverait-il un emploi ?

Et s'il en trouvait un, combien de jours, combien de mois sans doute s'écouleraient avant qu'il n'atteignît ce résultat ?

Non, il était en Russie, il resterait en Russie.

En sa qualité d'ingénieur français, là au moins, on l'occuperait certainement.

D'ailleurs en attendant, il accepterait de faire n'importe quoi.

Il n'était pas possible que le destin continuât de l'accabler ainsi.

Ce serait par trop injuste !

Une révolte sourde grondait en son âme contre le fatalité qui semblait peser sur lui inexorablement.

Ah ! Simone pourrait-elle pardonner jamais la longue attente, l'attente cruelle dans laquelle il l'obligerait à vivre, ses angoisses sans cesse renaissantes, les souffrances que — par sa faute à lui — Frédéric, elle avait endurées, qu'elle endurait encore.

A présent quand la reverrait-il ? Quand reverrait-il son fils ?

Dieu seul eût pu le dire !

Sa situation était extrêmement critique. Presque désespérée.

Jamais l'avenir ne s'était présenté à lui sous des couleurs aussi sombres.

Pour la première fois il avait peur — et cette peur, peu à peu, se changeait en épouvante — de ne pas arriver au résultat vers lequel il avait concentré tous ses efforts, d'être condamné éternellement à l'exil, loin de sa femme, loin de l'enfant qui, pour lui, réunissaient le monde et à qui jamais peut-être il ne pourrait devant tous dire : Ma femme..., mon enfant.

Ah ! de pareilles pensées étaient atroces !

Un proverbe arabe enseigne :

Lorsque la maison est construite, le maître y entre.

Lorsque la maison est construite ?

Pas toujours.

Le malheur, souvent, n'attend pas si longtemps.

. . . . . .

A Kerloff, parmi le personnel des mines — dans les bureaux — il avait remarqué un jeune comptable, Michel Posco, de qui le caractère ouvert, plein de franchise, la vivacité d'esprit, lui avait plu aussitôt et dont il s'était fait dans son isolement — un compagnon dévoué presque un ami.

C'était par ce dernier — navré du départ de l'ingénieur — qu'il avait su que, à Bédyr, une société nouvellement formée construisait un chemin de fer vicinal.

L'aîné de Michel Posco faisait partie du groupe d'actionnaires.

Son neveu lui avait écrit immédiatement pour l'entretenir du cas de Frédéric Mauroy.

Malheureusement, la réponse n'avait pas été celle qu'espérait Michel.

A Bédyr, il y avait deux postes d'ingénieur.

Tous deux étaient déjà occupés.

Seule une place de surveillant en chef — aux appointements annuels de six mille francs — était vacante.

Six mille francs, alors que à Kerloff, Frédéric en gagnait trente mille.

Pourtant cette place il l'avait acceptée...

Il s'était installé à Bédyr.

Qu'attendait-il donc de l'avenir ?

Sachant qu'il était question — au cas où l'exploitation du nouveau chemin de fer donnerait des résultats satisfaisants — d'établir d'autres lignes, un réseau entier dans la contrée, oui, sachant cela, sans doute se disait-il que forcément il faudrait — aux deux ingénieurs de Bédyr — adjoindre un ou plusieurs collaborateurs et que s'il en était ainsi, le choix se fixerait sur lui.

Mais l'exploitation donnerait-elle des résultats satisfaisants ?

Sincèrement, il n'osait répondre par l'affirmative.

La ligne traversait des étendues désolées.

De loin en loin, dans la plaine immense, presque constamment couverte de neige, l'on apercevait le clocher d'une église autour de laquelle quelques maisons, des mâcures plutôt, aux toits écrasés, aux murs de torchis, étaient groupées misérablement.

Le trafic serait-il suffisant pour couvrir les frais de l'entreprise ?

Frédéric en doutait.

De longues années probablement seraient nécessaires pour transformer ce pays aux mœurs ancestrales, le tirer de son sommeil léthargique, lui insuffler la vie qui lui était refusée.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAÎCHEUR

98, rue Nationale, Lille

No 8118